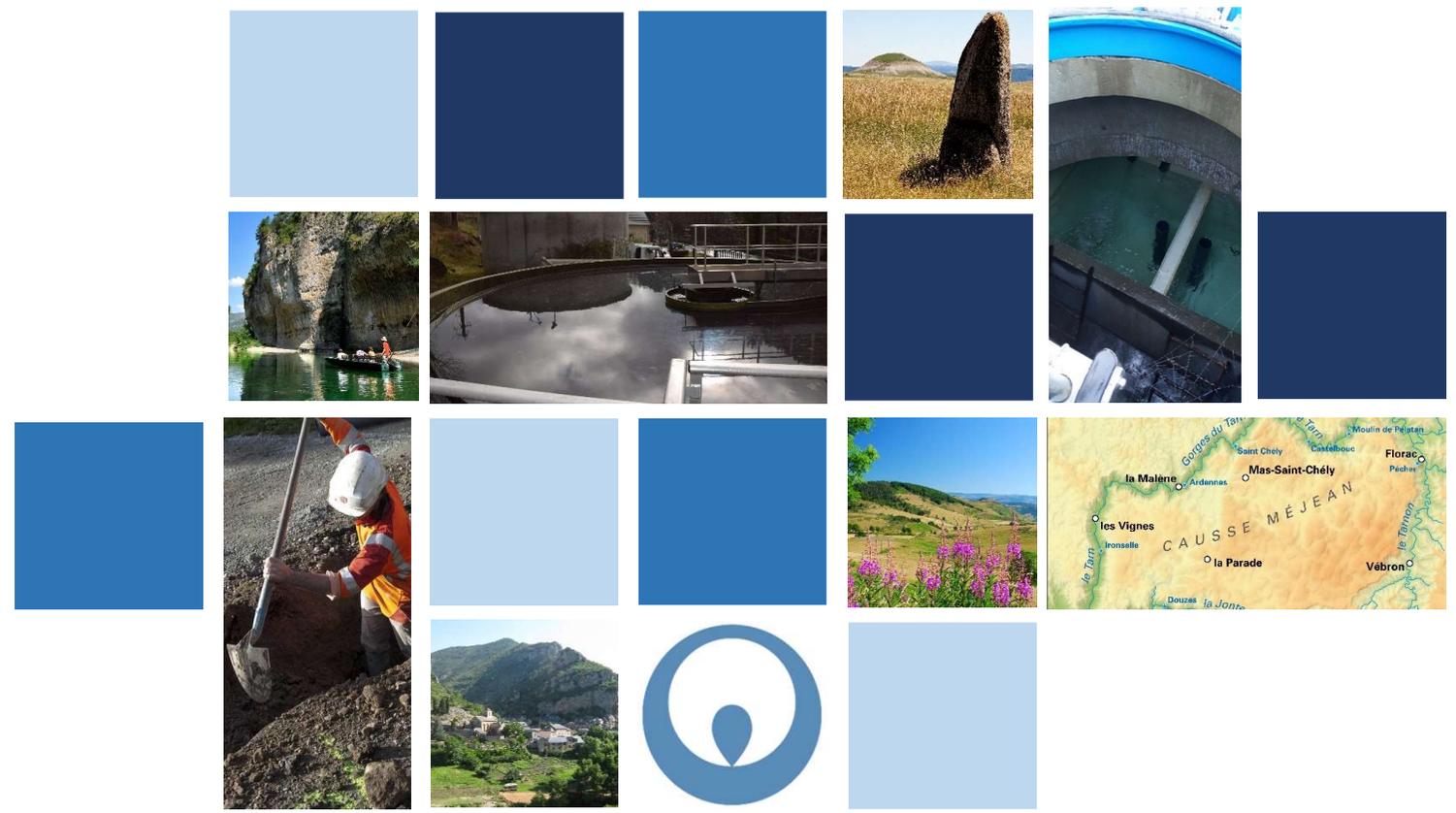


Communauté de Communes Gorges Causses Cévennes

Retour sur le transfert des compétences Eau et Assainissement

Gorges
Causses Cévennes
Communauté de Communes



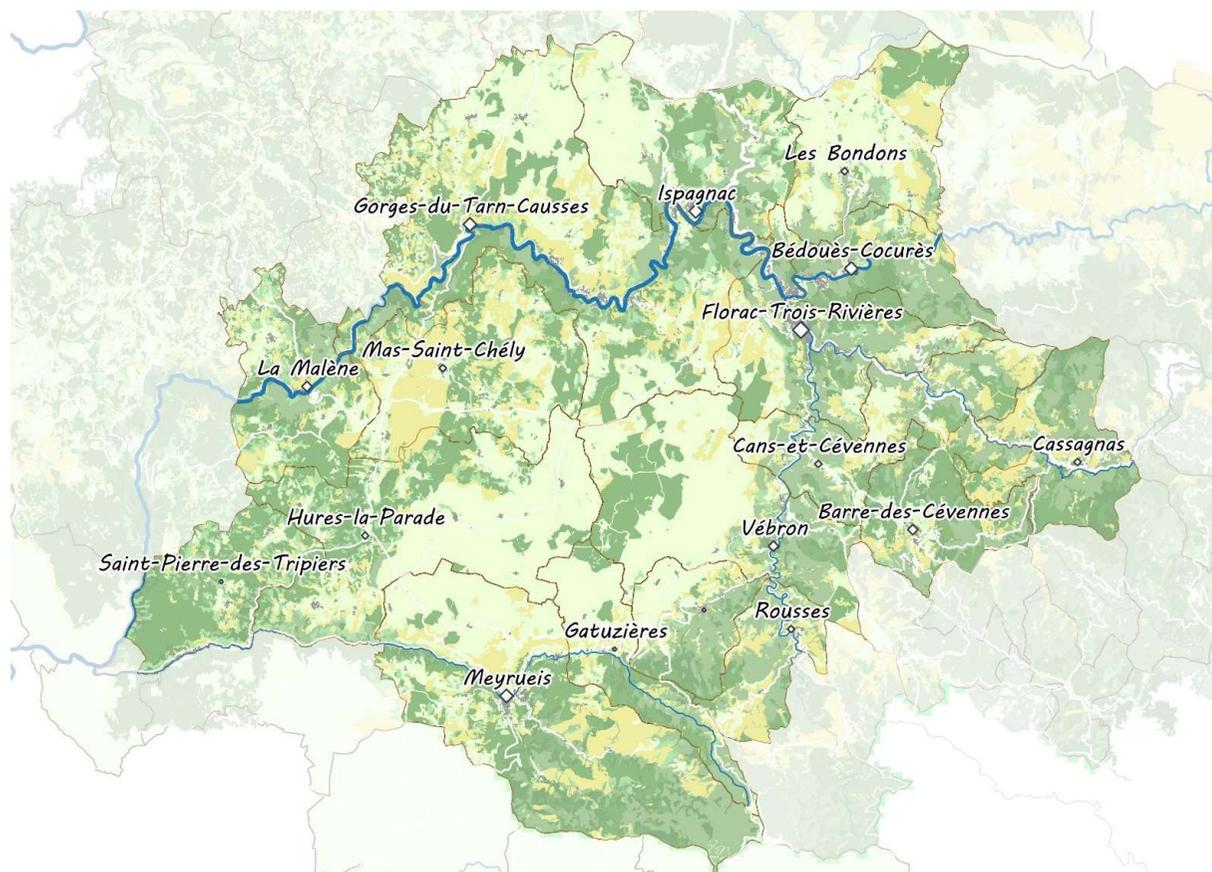
Communauté de Communes Gorges Causse Cévennes

Retour sur le transfert des compétences Eau et Assainissement

Présentation du territoire avant le transfert de la compétence :

Généralité de l'EPCI :

- 17 Communes
- 7400 hab.
- 900 km²



Communauté de Communes Gorges Causse Cévennes

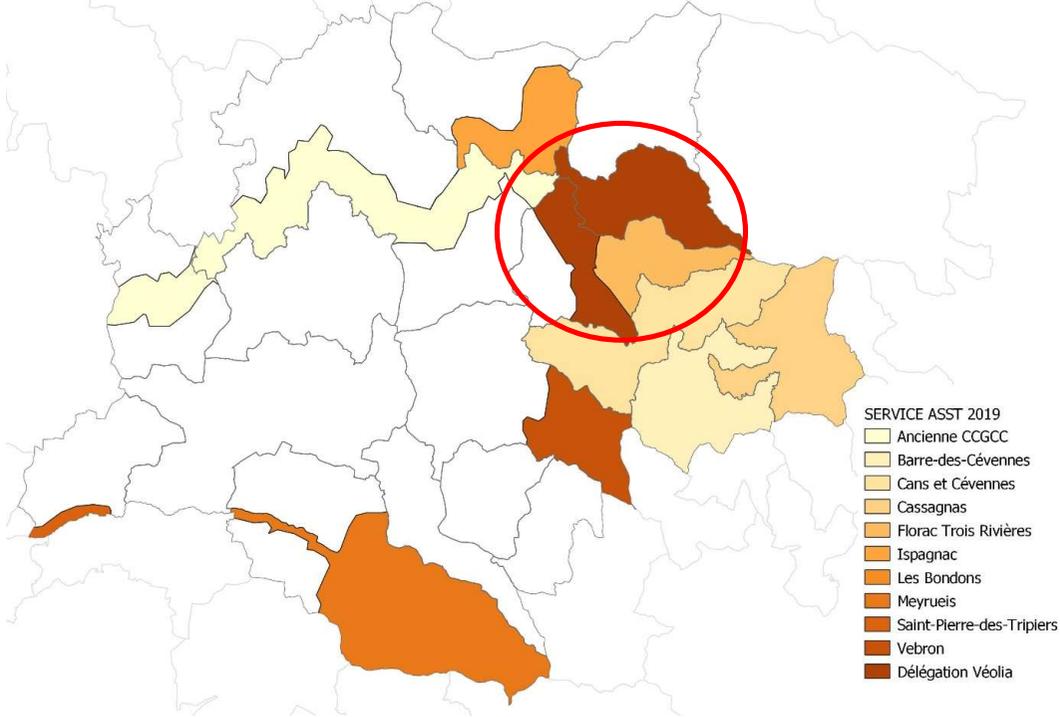
Retour sur le transfert des compétences Eau et Assainissement

Présentation du territoire avant le transfert de la compétence :

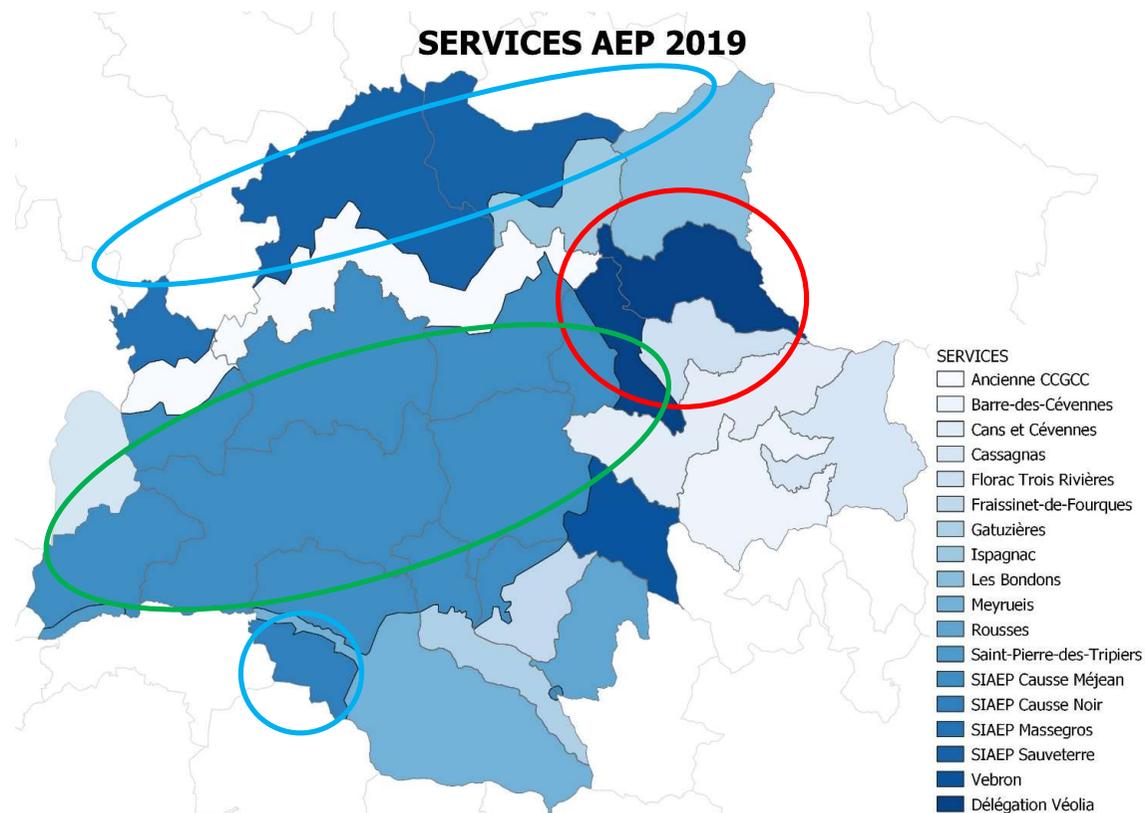
Les services d'eau potable et d'assainissement en 2019 :

- 20 services d'adduction d'eau
- 10 services d'assainissement collectif.

SERVICES ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2019



SERVICES AEP 2019



Communauté de Communes Gorges Causses Cévennes

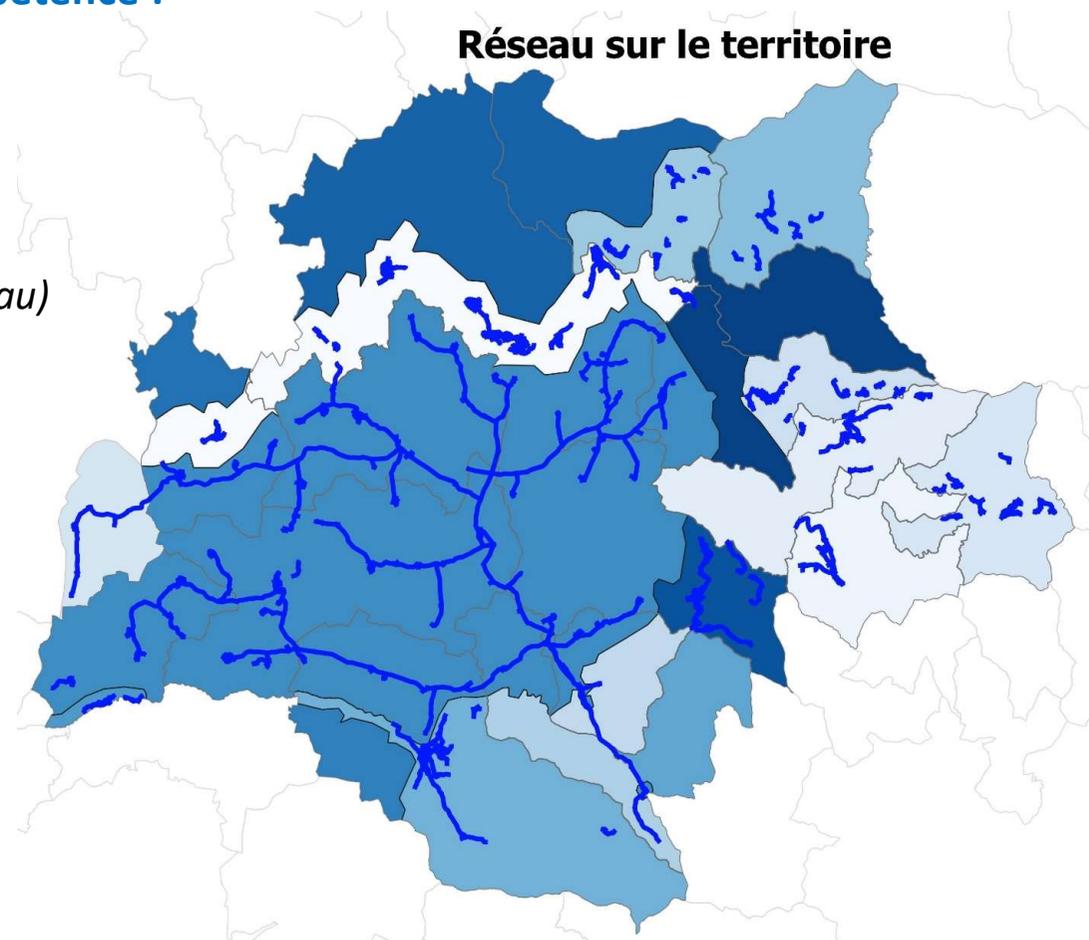
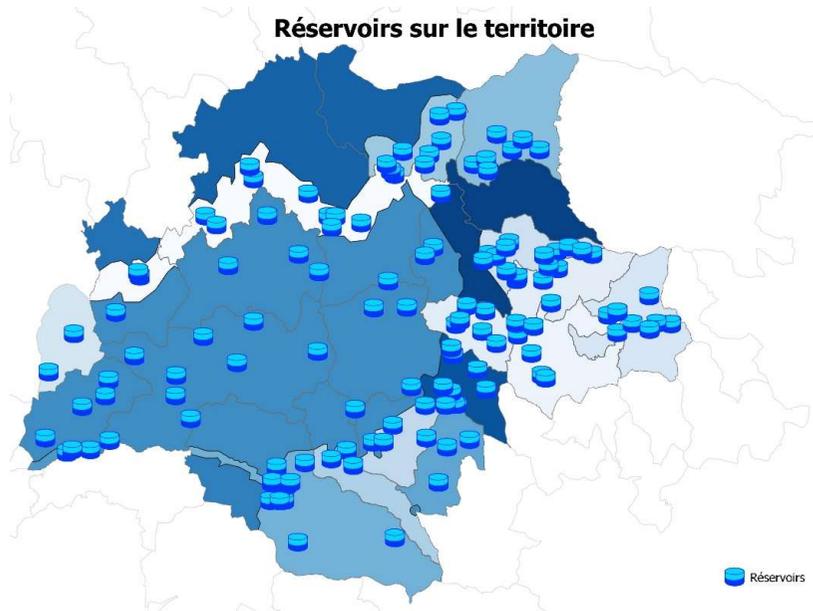
Retour sur le transfert des compétences Eau et Assainissement

Présentation du territoire avant le transfert de la compétence :

Chiffres clés

➤ Eau potable :

- 127 réservoirs d'eau
- 19 pompages
- 109 captages d'eau
- 400 km de réseau d'eau potable (11 hab./km de réseau)

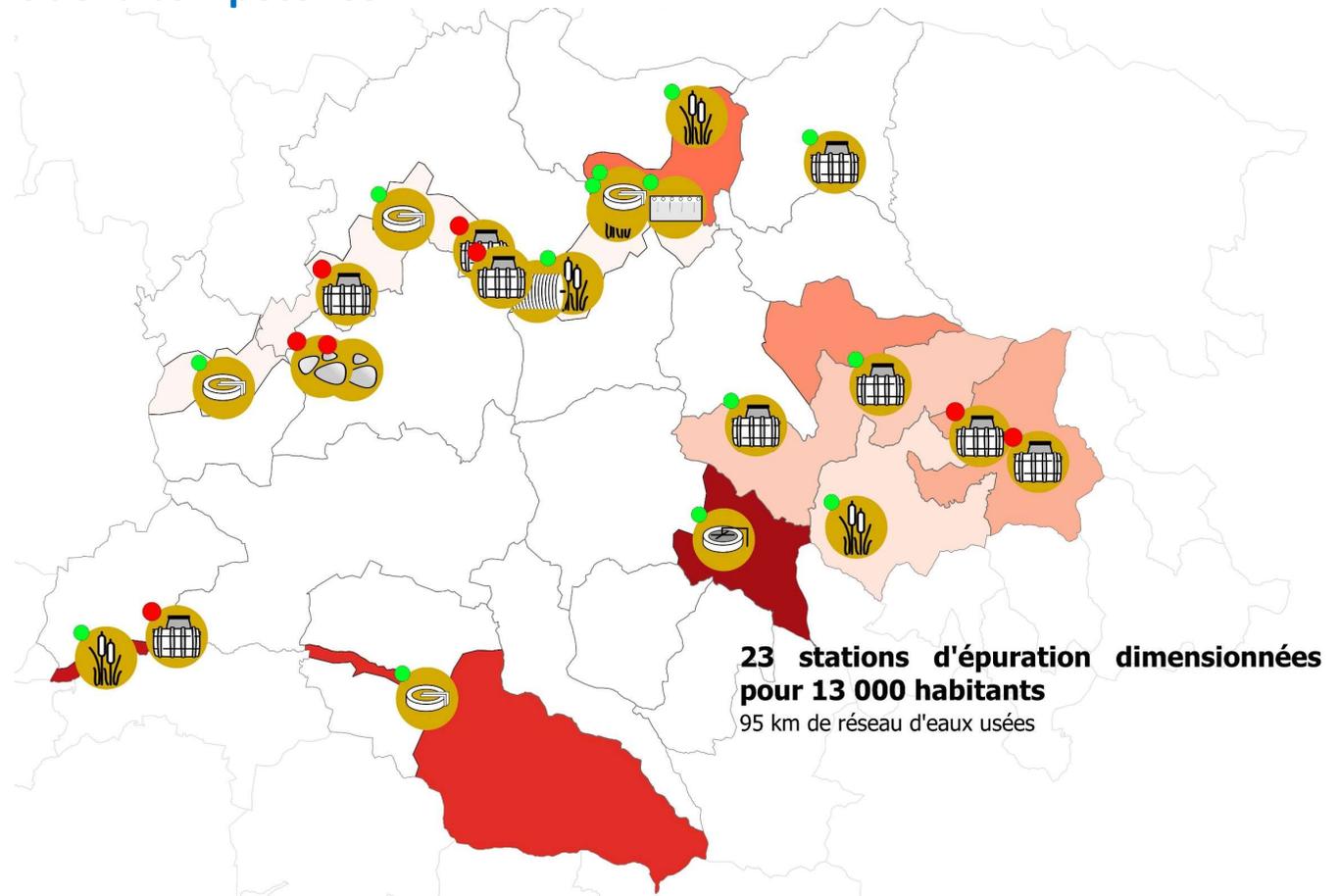


Communauté de Communes Gorges Causses Cévennes

Retour sur le transfert des compétences Eau et Assainissement

Présentation du territoire avant le transfert de la compétence :

- Assainissement collectif :
 - 23 stations d'épuration
 - 14 postes de relevage
 - 95 km de réseau d'eaux usées



Communauté de Communes Gorges Causses Cévennes

Retour sur le transfert des compétences Eau et Assainissement

Processus de mise en œuvre du transfert de la compétence :

Gorges
Causses Cévennes
Communauté de Communes



2015

loi NOTRe : Obligation de transfert des compétences eau, assainissement et pluviale, pour les EPCI

2017

Lancement d'une étude de faisabilité et d'accompagnement des transferts :
Phase 1 : Etat des lieux

2018

Phase 2 : Définition du niveau de service

2019

Phase 3 : Etude des scénarios et impacts

Phase 4 : Mise en œuvre du scénario retenu

2020

Transfert des compétences

Communauté de Communes Gorges Causses Cévennes

Retour sur le transfert des compétences Eau et Assainissement

Lancement d'une étude de faisabilité et d'accompagnement des transferts :

Phase 1 : Etat des lieux

COLLECTE DES DONNEES



RPQS, RAD, Effectif, Répartitions des missions, etc.

ENTRETIEN AVEC LES SERVICES



Validation des données collectées, **attentes et inquiétudes des élus**

RESTITUTION EN COPIE



Présentation du diagnostic des services sur le territoire

Communauté de Communes Gorges Causses Cévennes

Retour sur le transfert des compétences Eau et Assainissement

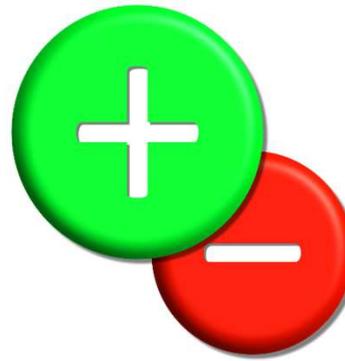
Lancement d'une étude de faisabilité et d'accompagnement des transferts :

Phase 2 : Définition du niveau de service

ATELIERS DE CONCERTATION



AVANTAGES ET INCONVENIENTS



CHOIX DU NIVEAU DE SERVICE



- Définition des Missions (Entretien, Réparation, Urgence, Travaux)
- Définition du plan pluriannuel d'investissement
- Externalisation ou réalisé en régie
- Agents communautaires ou mis à disposition

- Impact sur les RH
- Impact pour les collectivités
- Impact pour l'utilisateur (proximité)

**« proximité et
réactivité sur le
terrain »**

Communauté de Communes Gorges Causses Cévennes

Retour sur le transfert des compétences Eau et Assainissement

Lancement d'une étude de faisabilité et d'accompagnement des transferts :

Phase 3 : Définition du scénario

DEFINITION DES SCENARIOS



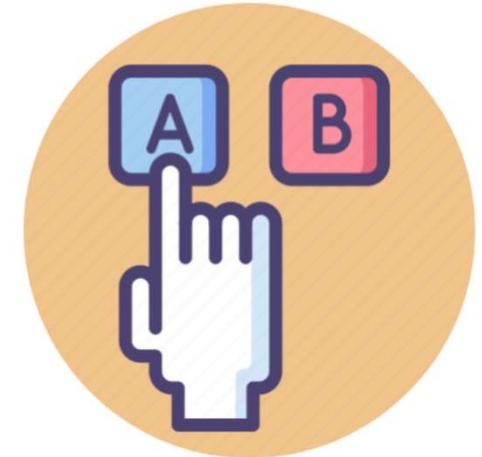
- Scénarios possibles par rapport au niveau de service définit en phase 2

ANALYSE COMPARATIVE



- Impacts financiers (budget, tarifs, etc)
- Impacts organisationnels
- Impact juridiques

CHOIX DU SCENARIO



Communauté de Communes Gorges Causse Cévennes

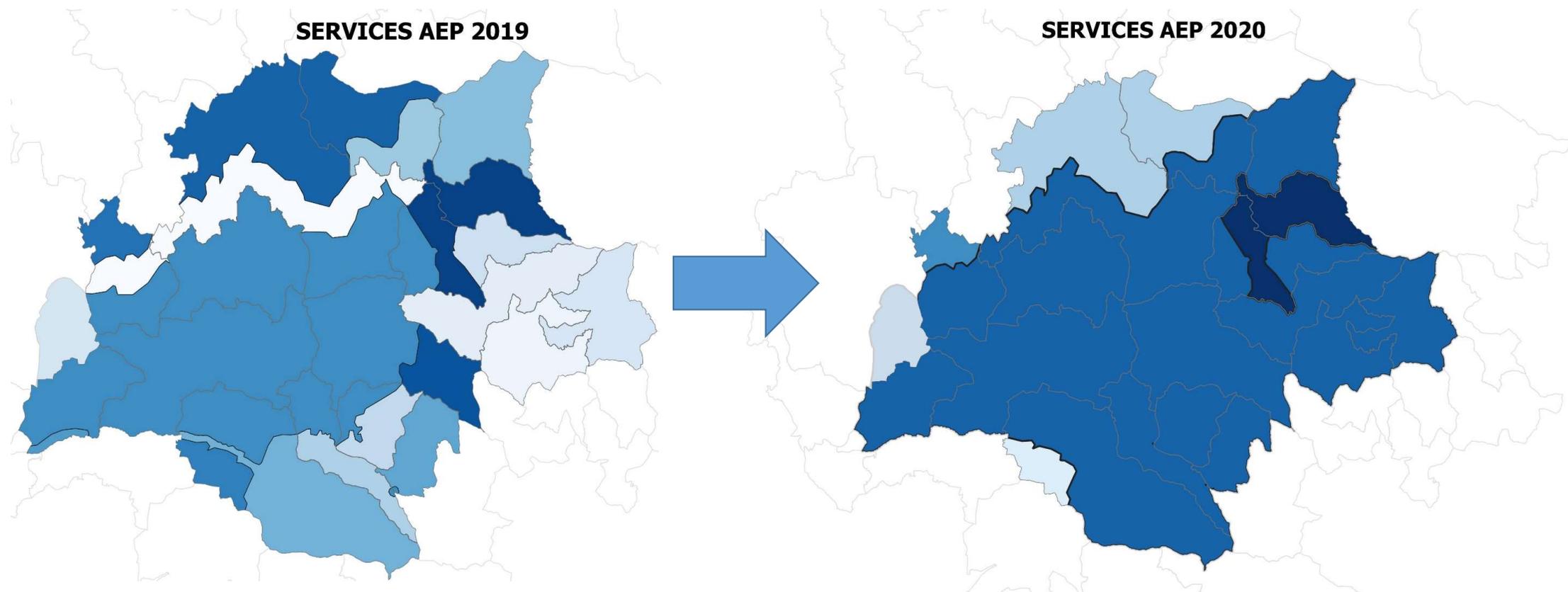
Retour sur le transfert des compétences Eau et Assainissement

Lancement d'une étude de faisabilité et d'accompagnement des transferts :

Phase 3 : Définition du scénario

SERVICES AEP 2019

SERVICES AEP 2020



Retour sur le transfert des compétences Eau et Assainissement

Lancement d'une étude de faisabilité et d'accompagnement des transferts :

Phase 4 : Mise en œuvre du scénario

Les agents de la Communauté de communes **ont été les principaux acteurs de la mise en œuvre du scénario** avec 4 grandes thématiques :

- L'aspect **Ressource Humaine** (organigramme, mise à disposition et transfert, etc)
- L'aspect **Technique** (missions réalisées, moyens, entrepôts)
- L'aspect **Administratif** (premier budget, transferts)
- L'aspect **Décisionnaire** (Régie, Conseil d'exploitation)
- L'aspect **Communication** (Journal communautaire, réunion publique)



Communauté de Communes Gorges Causse Cévennes

Retour sur le transfert des compétences Eau et Assainissement

Lancement d'une étude de faisabilité et d'accompagnement des transferts :

Phase 4 : Mise en œuvre du scénario : Les Ressources Humaines

Niveau de service = **Proximité et réactivité sur le terrain** = **Maintien de l'ensemble des agents techniques**

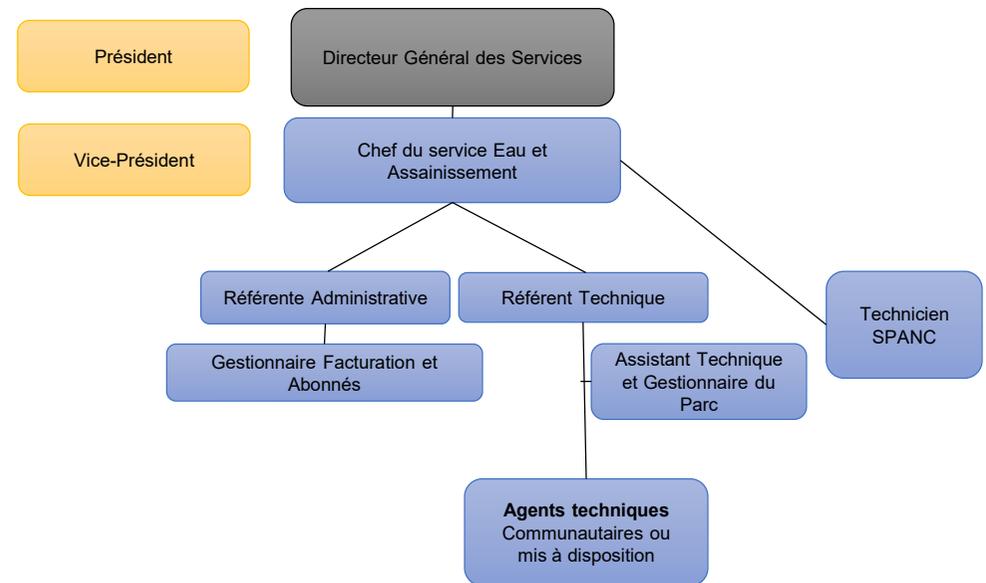
- Connaissance du territoire
- Proximité pour intervenir rapidement

Pour permettre le maintien des agents techniques, **deux solutions** :

- Agents à temps complet sur le service de l'AEP/ASS ou du syndicat dissout : **TRANSFERT**
- Agents à temps partiel sur le service de l'AEP/ASS : **MISE A DISPOSITION**

Au total en 2020, le service était composé de 6 agents communautaires à 100% et 18 agents mis à disposition (4 ETP)

Pour rester efficace sur le suivi administratif, **les agents administratifs n'ont pas été transférés** et la communauté de communes a engagé une gestionnaire facturation et abonnés



Retour sur le transfert des compétences Eau et Assainissement

Lancement d'une étude de faisabilité et d'accompagnement des transferts :

Phase 4 : Mise en œuvre du scénario : L'aspect technique

Exploitation courante : *Contrôle des unités de traitement ,Contrôle du bon fonctionnement des ouvrages, Relève des compteurs*

Missions en régie + prestataire (électromécanique)

Intervention d'Urgence : *Astreinte*

3 Territoires avec une rotation d'un minimum de 4 agents sur les astreintes uniquement les week-end.

Intervention ponctuelle : *Vidange et désinfection des ouvrages, curage des réseaux, réparation de petites fuites, recherche de fuite, branchements*

Missions en régie + prestataire (vidange et curage réseau)

Intervention Majeur : *Extensions et renouvellement de réseau*

Missions réalisées par des entreprises de BTP + MO suite à des appels d'offres

Communauté de Communes Gorges Causse Cévennes

Retour sur le transfert des compétences Eau et Assainissement

Lancement d'une étude de faisabilité et d'accompagnement des transferts :

Phase 4 : Mise en œuvre du scénario : L'aspect administratif

- Conventions de mise à disposition du personnel :
 - Agents concernés;
 - Temps de mise à disposition;
 - Suivi et organisation du travail.
- Convention de mise à disposition du matériel
- Récupération des données du service (ligne Tel., PDL, etc.)
- Transmission des rôles d'eaux
- Transfert des contrats, subventions, emprunts, etc.
- Transfert des actifs et des passifs
- Transfert ou non des résultats (excédentaires ou déficitaires)
- Validation des règlements de service
- **Budget prévisionnel**
- **Vote du tarif**

Ce travail a été fait principalement par la future équipe administrative et le service support de l'EPCI avec le partenariat de la DGFIP, de la sous-préfecture de Florac et du bureau d'étude

Communauté de Communes Gorges Causses Cévennes

Retour sur le transfert des compétences Eau et Assainissement

Lancement d'une étude de faisabilité et d'accompagnement des transferts : Phase 4 : Mise en œuvre du scénario : L'aspect décisionnaire

Il existe 2 types de régies

AUTONOMIE FINANCIERE

« Satellite » de la collectivité
⇒ elle en reste globalement très proche

PERSONNALITE MORALE

Etablissement public local
⇒ bénéficie d'une large autonomie

Quelques règles communes à toutes les régies gérant des SPIC

- ↘ Création par la collectivité qui choisit le type, adopte des statuts, fixe l'organisation générale, etc.
 - vote de délibérations
 - avis préalable du Comité technique + CCSPL
- ↘ Procédure similaire de désignation du directeur
- ↘ Le statut du personnel est le même quel que soit le type de régie
- ↘ La régie est soumise aux règles de la comptabilité communale : M49 pour eau / assainissement
- ↘ Suppression décidée par la collectivité. Liquidation par l'exécutif



La régie est pilotée par un conseil d'exploitation

Communauté de Communes Gorges Causses Cévennes

Retour sur le transfert des compétences Eau et Assainissement

Lancement d'une étude de faisabilité et d'accompagnement des transferts :

Phase 4 : Mise en œuvre du scénario : L'aspect décisionnaire

Instance	Composition	Fonction
Conseil Communautaire	<ul style="list-style-type: none"> Elus Communautaires 	<ul style="list-style-type: none"> Vote le budget de la régie Délibère (travaux ,tarifs) Règle les conditions de recrutement
Conseil d'exploitation	<ul style="list-style-type: none"> Maires ou représentants Représentants de la société civile Représentant du Syndicat Tarn Amont 	<ul style="list-style-type: none"> Donne son avis sur les thématiques Présente des propositions Est informé du fonctionnement du service



Communauté de Communes Gorges Causses Cévennes

Retour sur le transfert des compétences Eau et Assainissement

Lancement d'une étude de faisabilité et d'accompagnement des transferts : Phase 4 : Mise en œuvre du scénario : La communication du transfert

Vis-à-vis des élus :

- COPIL
- Réunion dans chaque mairie
- Présentation en conseil municipal ou syndical

Vis-à-vis des agents :

- Réunion technique
- Echange sur les inquiétudes
- Positionnement sur les astreintes

Vis-à-vis des usagers :

- Journaux communaux et hors-série communautaire
- Réunion publique (2022)



Communauté de Communes Gorges Causse Cévennes

Retour sur le transfert des compétences Eau et Assainissement

Les points de vigilance sur le transfert de compétence :

Politique :

- Besoin d'un **partenariat étroit** entre l'EPCI et les Communes même après le transfert (élus mais aussi agents)
- Définir dès le début les **axes prioritaires** du service pour les premières années

Administratifs :

- Bien **transmettre l'ensemble des éléments** pour le diagnostic (RPQS, CA, rôles)
- Prendre en compte la charge de travail supplémentaire pour **les services supports**
- Communiquer sur **les pratiques actuelles** des services (facturation, compteur bâtiment public, gestion des réclamations, etc...)
- Avoir une vision la plus précise possible du futur PB (**amortissement, emprunt, actif et passif**)

Techniques :

- **Associer le plus possible les futurs agents** mis à disposition ou transférés dans le projet
- Bien définir le **responsable hiérarchique (Maire/Président/Vice-Président/chef du service)** pour les agents mis à disposition
- Bien définir les **besoins en face des objectifs** du service (exemple : travaux en régie = engins et minipelles)
- Si des agents sont mis à disposition, réfléchir au **devenir des mises à disposition en cas de départ de l'agent**

Investissements :

- Bien **valider le Plan Pluriannuel d'Investissement** avec les communes en amont du transfert
- Lancer rapidement **les investissements d'harmonisation** du service à l'échelle communautaire (SDAEP, SDAC, SIG)

Communauté de Communes Gorges Causses Cévennes

Retour sur le transfert des compétences Eau et Assainissement

Evaluation après 3 ans d'exercices :

Inconvénients :

- Augmentation du tarif liée principalement :
 - au fait que les anciens services n'étaient pas à la hauteur des exigences réglementaires
 - Au respect des obligations budgétaires (amortissement, budget étanche du budget général)
- Distance du service administratif vis-à-vis des usagers
- Latence dans le fonctionnement au début du transfert (ajustement dans l'organisation, connaissance du territoire, harmonisation des pratiques, etc.)



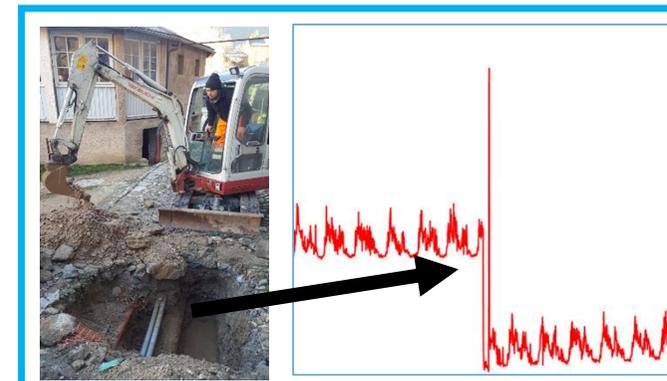
Communauté de Communes Gorges Causses Cévennes

Retour sur le transfert des compétences Eau et Assainissement

Evaluation après 3 ans d'exercices :

Avantages :

- Professionnalisation des agents :
 - Meilleur suivi des ouvrages,
 - Meilleure connaissance du patrimoine
 - Gestion concertée;
- Investissement dans du matériel spécifique :
 - détecteurs de fuite,
 - Caméra de réseau,
 - Télégestion,
 - Minipelles,
 - Outils de repérage SIG.



Communauté de Communes Gorges Causse Cévennes

Retour sur le transfert des compétences Eau et Assainissement

Evaluation après 3 ans d'exercices :

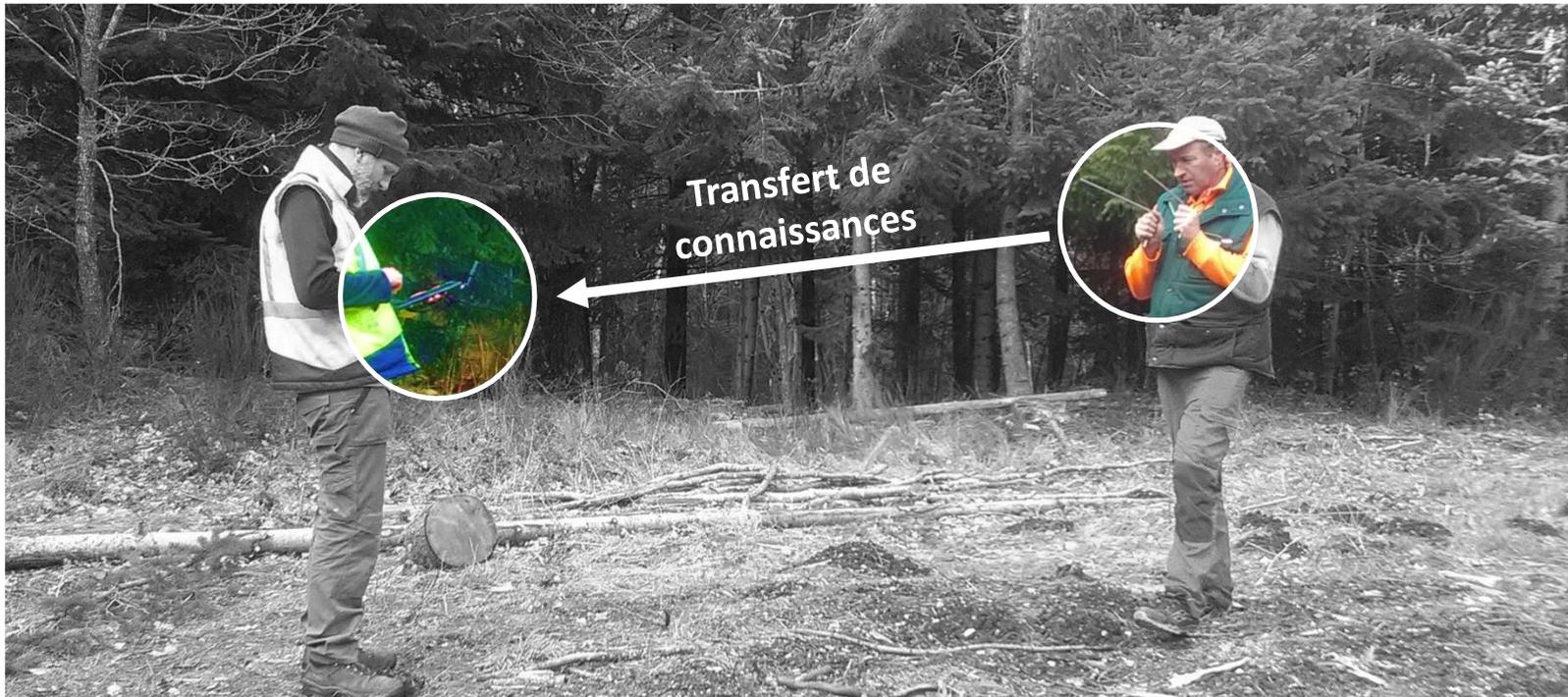
Avantages :

- Réflexion à l'échelle communautaire pour les investissements (Ressources, maillage des réseaux, STEP pour des secteurs différents);
- Groupement de commande (chlore, lampe UV, floculant);
- Facilité dans les échanges avec les partenaires et institutions;
- Répondant technique et administratif vis-à-vis du délégataire, des BE, Entreprises de BTP, Fournisseurs, etc.



Communauté de Communes Gorges Causses Cévennes

Retour sur le transfert des compétences Eau et Assainissement



Questions / Réponses

Communauté de Communes Gorges Causses Cévennes



Retour sur le transfert des compétences Eau et Assainissement



Merci

